



# **Programme Micro Portable Etudiant**

## *Mesures Incitatives pour les Etablissements*

### *Equipement individuel des étudiants*

**Articulation des mesures incitatives MIPE  
autour de l'accès aux ressources numériques**



# Micro Portable Etudiant

Initiée en septembre 2004 par la Délégation aux Usages de l'Internet, le programme MIPE favorise les usages de l'Internet par les étudiants:

- En les aidant à s'équiper en **micro-ordinateurs portables** adaptés à des conditions privilégiées
- En mettant en oeuvre des **mesures incitatives** auprès des universités: offrir aux étudiants un accès Internet sans fil gratuit (MIPE 1), des services et de l'accompagnement (MIPE 2), et faciliter l'accès aux ressources numériques (MIPE 3)



# Micro Portable Etudiant

## Les points forts de l'opération:

- Des **partenariats** entre le Ministère et des entreprises privées (33 partenaires), ainsi que les établissements d'enseignement supérieur
- Une **mobilisation des universités** - plus de 96% sont engagées
- Des **offres** informatiques et bancaires de qualité, mises à jour constamment, adaptées aux étudiants et à des tarifs préférentiels
- Une **incitation financière** à la mise en œuvre d'infrastructures et de services numériques au sein des universités
- Des campagnes de **communication** ciblées



# MIPE 1 & 2: Infrastructures, services et accompagnement (2004-2005)

## Bilan équipement

- Progression du taux d'équipement de **8 à 35%** en deux ans (sept. 2004 - sept. 2006)
- **450000** micro portables vendus en 24 mois

## Bilan mesures incitatives (enquête Juillet 2005)\*

- **96%** des universités ont participé à l'opération
- **5000 bornes WiFi** installées dans les universités en 2 ans (**x8**)
- **70%** des sites universitaires offrent l'accès gratuit à Internet sans fil, **800000** étudiants en bénéficient
- La France se classe **n°1 mondiale** pour la couverture WiFi dans les universités
- Les points de **prêt, d'assistance et de formation** informatiques se multiplient
- **7 Universités Numériques Thématiques** ont été ouvertes
- **Les Environnements Numériques de Travail** se généralisent

\* une nouvelle enquête sur le bilan des opérations MIPE 1 & 2 est en cours





## MIPE 3 (2006)

# Année des usages



# MIPE 3: Etat des lieux (2006)

## Equipement

- Les offres matérielles sont poursuivies (taux d'équipement Mars 2007: **50%**)

## Universités

- **Objectif: Favoriser l'accès des étudiants aux ressources numériques**
- Outre cette thématique principale, et comme chaque année, MIPE 3 consolide l'opération précédente, et comporte une ouverture sur l'avenir
- **2000000 Euros** mobilisés par la SDTICe



# MIPE 3: Etat des lieux (2006)

## Communication

- La diffusion d'un **nouveau numéro du magazine (400 000 exemplaires)** en juillet sur les chaînes d'inscription
- Une campagne d'**e-bannières** sur les sites des établissements, et sur les sites des partenaires accompagnant ce lancement.
- Une grande campagne d'**e-bannières** financée par les partenaires mise en place en octobre sur les grands sites commerciaux et des opérations de communication spéciales avec la presse sont prévues tout au long de cette année.



# Mesure incitative MIPE 3

## Accès aux ressources numériques



- **Taux de participation global**  
85% des universités, 10 UNR sur 11
- **Impact des UNR**  
98% universités / UNR , 62% des universités / non UNR



# Mesure incitative MIPE 3

## Accès aux ressources numériques



- **Volet 2.2** - Constitution d'une offre de ressources éditoriales - 83%
- **Volet 2.3** - Constitution d'une offre de ressources logicielles - 80%
- **Volet 2.4** - Solutions techniques de paiement et de diffusion des ressources éditoriales et logicielles (gestion des identités et des autorisations d'accès, fédération d'identité) - 47%
- **Volet 2.5** - Baladodiffusion - 92%



# Constitution d'une offre de ressources éditoriales

→ en cohérence avec les **négociations Couperin**

- Ressources de type encyclopédiques, dictionnaires  
→ 750 000 étudiants concernés
- Bouquets de presse régionale, nationale et/ou internationale  
→ 520 000 étudiants concernés
- Livres électroniques  
→ 375 000 étudiants concernés
- Revues spécialisées  
→ 260 000 étudiants concernés



# Constitution d'une offre de ressources logicielles

- Diffusion de **ressources logicielles gratuites** (et libres)
  - téléchargement, sur cédéroms ou sur clés USB
  - Suites bureautiques, traitement d'images, utilitaires...  
→ 550 000 étudiants concernés
- Accès à des **ressources logicielles commerciales**
  - mise à disposition d'accès aux ressources (prêt/location, machines en libre accès, affichage déporté...)
  - Logiciels scientifiques, suite d'édition multimédia, suites d'apprentissage des langues, ...  
→ en cohérence avec les négociations du Groupe Logiciel  
→ 250 000 étudiants concernés



# Constitution d'une offre de ressources logicielles

- Mise à disposition de **ressources logicielles commerciales**
  - Licences de sites, acquisition de licences à destination des étudiants
    - ➔ en cohérence avec les négociations du **Groupe Logiciel**
    - ➔ 80 000 étudiants concernés



## Discussions avec les éditeurs

- Repose sur le **Groupe logiciel** et le **consortium Couperin**
- Différents modèles de distribution envisagés
  - Mise à disposition par les éditeurs eux-mêmes **Autodesk** (students.autodesk.fr)
  - Regroupement des offres par des distributeurs
  - Mise à disposition par l'intermédiaire des établissements (Microsoft, SAS...)
- Différents modèles tarifaires envisagés
  - Tarifs préférentiels voire symboliques
  - **Gratuité totale pour tous les étudiants** ou pour tous les étudiants d'un champ disciplinaire. (**Autodesk**, SAS, ...),



# Gestion des identités et des autorisations d'accès, fédération d'identité



- **Taux de participation sur le volet 2.4**  
47% des universités, 8 UNR sur 11
- **Impact des UNR**  
55% universités / UNR , 11% des universités / non UNR





## Mesure incitative MIPE 4 (2007)



# Structure de l'appel à projets



- **Volet 1:** Déclaration de politique générale
- **Volet 2:** Formation des étudiants à la prise en main de leur ENT dans le cadre de la préparation au C2i
- **Volet 3:** Mise en place de mesures d'accès aux ressources pédagogiques disciplinaires via les UNT notamment
- **Volet 4:** Consolidation des mesures MIPE 3



## Volet 2 - Principal

Organisation d'un stage de 12h minimum de formation aux TIC pour la prise en main des ENT dans le cadre de la préparation au C2i



- **Organisation d'un stage de 12h en pré rentrée ou début de S1, en particulier pour les nouveaux entrants**, en Septembre 2007, leur permettant d'acquérir les notions nécessaires à l'utilisation effective des différents services de leur ENT ou de ce qui en tient lieu.
- **Validation des qualifications acquises** dans le cadre de ce stage par une attestation, en veillant chaque fois qu'il est possible à s'appuyer sur les référentiels du C2i dont la partie correspondante pourra être validée



## Volet 2 - Principal

### Organisation d'un stage de 12h de formation aux TIC pour la prise en main des ENT



- **La planification et la montée en charge** de ces stages constitueront un critère d'appréciation important lors des expertises. En l'occurrence, le bonus sera décroissant selon que le stage en 2007/2008 se déroule dans l'ordre: en pré-rentrée / début de S1, en S2, ou pas du tout
- Par ailleurs, les dossiers devront indiquer de quelle manière l'établissement ou l'UNR compte **pérenniser le dispositif** à l'issue de la période couverte par la mesure incitative



## Volet 3

### Mise en place de mesures d'accès aux ressources pédagogiques disciplinaires via les UNT notamment

Le but de ce volet est de:

- faire **connaître et faire utiliser les ressources** notamment disciplinaires élaborées en particulier dans le cadre des UNT, UNR, etc...
- inciter les enseignants à **utiliser** dans les unités d'enseignement les ressources déjà existantes, et ainsi à faire connaître notamment les UNT disciplinaires
- **Faire connaître aux enseignants des UNR et des établissements** les ressources disponibles dans les UNT et réciproquement



## Volet 4

### Consolidation des mesures MIPE 3

- Acquisition de **ressources éditoriales** (en liaison avec Couperin)
- Acquisition de **ressources logicielles** (en liaison avec le Groupe Logiciel)
- Mise en place de dispositifs de **baladodiffusion**
- Gestion des **identités et des autorisations d'accès** (référentiels, annuaires)
- Dispositifs d'**accès délocalisés** (kiosques, Points Etude,...)

